



# PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 septembre 2020

### Maintenons les gestes de prévention pour lutter contre la dengue

Du 7 au 13 septembre, 13 cas de dengue ont été signalés à l'ARS. Au cours des deux dernières semaines, 12 communes étaient toujours concernées par une circulation du virus. La préfecture et l'ARS rappellent à la population l'importance des gestes de prévention pour freiner la circulation du virus durant cet hiver austral : éliminer les gîtes larvaires en vidant tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son domicile, consulter un médecin en cas de symptômes, se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques.

#### Situation épidémiologique au 15 septembre 2020

(données de la Cellule régionale de Santé Publique France)

Au cours des 2 dernières semaines, 12 communes ont rapporté des cas : **Saint Paul, Le Port, Saint Leu, Trois Bassins, Etang Salé, Sainte Marie, Saint Joseph, Saint André, Saint Louis, Saint Pierre, Bras Panon et Sainte Rose.**

Sur les 4 dernières semaines, seules les communes de Saint-Philippe, Salazie et la Plaine des Palmistes n'ont pas rapporté de cas.

Les principaux regroupements de cas se situent:

#### Région Ouest

- **Saint Leu** (Bois de Nèfles Piton, Piton Saint-Leu)
- **Trois Bassins** (Centre-Ville)
- **Le Port** (Usine EDF)
- **Saint Paul** (Les Chocas)

#### Région Sud

- **Saint Joseph** (Butor, Matuta)
- **Saint Pierre** (Terre Sainte)

#### Depuis le début de l'année

- **Près de 15 900 cas** autochtones confirmés
- **675 hospitalisations**
- **1 747 passages aux urgences**
- **19 décès**  
(dont 9 directement liés à la dengue)

## Région Est

- Saint André (Cambuston)

## Région Nord

- Sainte Denis (Montgaillard)

Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS continuent leurs interventions de démositication de jour et de nuit, en appliquant les mesures barrières contre la diffusion de la Covid-19.

Ces traitements contre la prolifération de moustiques sont indispensables pour lutter contre la dengue et doivent être accompagnés par les gestes de prévention mis en oeuvre par la population réunionnaise.

## Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Eliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** : fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...
- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques**

Ces mesures de protection s'appliquent également aux personnes ayant déjà contracté la dengue.



### Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77  
Mél : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter et Facebook @Prefet974